

## **2. Gouverner les agents de l'État : la gestion des situations administratives dans la fonction publique gabonaise**

Mathilde Debain, doctorante en science politique, Université Paris 1, IMAf  
[mdebain@hotmail.com](mailto:mdebain@hotmail.com)

« Tout le monde ne peut pas être fonctionnaire », prévient Ali Bongo au cours de la campagne présidentielle 2009, annonçant que l'entrée dans la fonction publique gabonaise se ferait désormais par concours, sur les critères du mérite et de la compétence. Depuis 1990, l'expansion administrative s'est faite à un rythme accéléré et le nombre des salariés de l'État a doublé en quelques années, sans que les situations administratives individuelles des agents ne soient maîtrisées (pénurie de postes budgétaires, lenteurs dans le traitement des dossiers d'intégration, de titularisation ou de reclassement ; favoritisme et piston ; trafics des agents de la Solde et de la Fonction publique ; près d'un tiers d'agents fantômes ou non affectés etc.) La manière dont l'État gère ses propres agents depuis leur entrée dans la fonction publique jusqu'à la mise à la retraite nous permet d'observer les modalités concrètes et ordinaires du gouvernement et de l'assujettissement des agents de l'État au Gabon. A travers l'exemple du processus de recrutement, il s'agira en définitive d'étudier l'attachement à l'État et la place particulière de l'administration et de ses agents ordinaires dans une situation autoritaire.